



ÉQUITATION WESTERN

CIRCUIT RÉGIONAL

et CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Grand-Est 2025

- Règlement -

Bien-Être Animal

(Extraits du « Code_of_Conduct_Welfare_Horse_1Jan2013 » de la FEI adaptés au CRE GE)

Le CRE Grand-Est exige de toutes les personnes licenciées dans le Grand-Est et impliquées dans le sport équestre qu'elles reconnaissent et acceptent qu'à tout moment, **le bien-être des équidés est primordial et ne doit jamais être subordonné à des influences compétitives ou commerciales**. Il est donc impératif que les chevaux soient protégés contre la surutilisation ou les abus.

Documents de référence :

Site internet FFE : <https://www.ffe.com/le-cheval/bien-etre-animal>

Site internet FEI : <https://inside.fei.org/fei/your-role/veterinarians/welfare>

Le Comité Régional d'Équitation du Grand-Est, via sa commission Equitation Western, a décidé pour la saison 2025 de mettre en place un CIRCUIT RÉGIONAL et un CHAMPIONNAT RÉGIONAL sur l'ensemble de la région Grand-Est, en poursuivant plusieurs objectifs :

- Récompenser et distinguer les performances de nos cavaliers Amateurs pratiquant en compétition les différentes disciplines d'Équitation Western et les encourager à participer aux Championnats Nationaux



- Valoriser les organisateurs et les inciter à poursuivre l'amélioration des conditions de concours tant sur le plan technique que sur celui de la convivialité
- Développer les compétitions sur l'ensemble de la région
- Améliorer la communication vers les médias régionaux et les collectivités locales

Les Organisateur de ces concours sont choisis pour leur engagement, par le biais d'un contrat moral entre le CRE Grand-Est et le représentant de la structure organisatrice : ils ont pour cela pris l'engagement de respecter la Charte Organisateur 2025 qu'ils ont signée.

Le Comité Régional d'Équitation du Grand-Est se réserve le droit de modifier le présent règlement par un ajout publié sur le site internet du CRE Grand-Est.

I. Conditions de participation

i. Circuit Régional du Grand-Est

Le Circuit Régional est ouvert à tous les cavaliers et cavalières du Grand Est, **titulaire d'une licence de compétition FFE en cours de validité et souscrite auprès d'un adhérent FFE localisé sur le territoire du Grand-Est**, correspondant à la division Amateur et au niveau (2, 1, Elite) dans laquelle ils s'engagent (voir règlement spécifique Western FFE).

Pour participer au Circuit Régional, il n'y a pas d'engagement spécifique à effectuer mais un minimum de participations : les cavaliers ou cavalières devront avoir participé à **au moins 1 épreuve au choix par Circuit de disciplines sur deux concours labellisés différents**.

ii. Championnat Régional du Grand-Est

Le Championnat Régional est ouvert à tous les cavaliers et cavalières du Grand Est, **titulaire d'une licence de compétition FFE en cours de validité et souscrite auprès d'un adhérent FFE localisé sur le territoire du Grand-Est**, correspondant à la division Amateur et au niveau (2, 1, Elite) dans laquelle ils s'engagent (voir règlement spécifique Western FFE).

Il **se court par épreuve** sur toutes les disciplines labellisées (et non par groupe de disciplines comme le Circuit).



II. Détails du Circuit Régional

Le Circuit Régional Équitation Western Grand-Est réunit en fait quatre circuits, établis selon des groupes de disciplines.

Le Circuit Régional de disciplines "Performance" inclut les résultats des épreuves suivantes:

- Horsemanship (sauf Amateur Elite)
- Western Pleasure
- Trail

Le Circuit Régional de disciplines "Ranch" inclut les résultats des épreuves suivantes :

- Ranch Trail
- Ranch Riding

Le Circuit Régional de discipline "Reining" inclut uniquement l'épreuve de Reining.

Le Circuit Régional de disciplines "Performance à pied" inclut les résultats des épreuves suivantes :

- Showmanship (sauf Amateur Elite)
- Trail in Hand

Lorsqu'un Circuit de disciplines inclut plusieurs épreuves, tous les résultats de toutes les épreuves sont comptabilisés. Les cavaliers n'ont pas l'obligation de participer à l'ensemble des épreuves prévues dans le circuit concerné ; cependant, les points étant attribués par épreuve courue, aucun point ne sera attribué dans les épreuves non concourues.

Les catégories proposées :

- **Amateur Elite**
- **Amateur 1**
- **Amateur 2**

Seules les épreuves disponibles dans la catégorie Amateur Elite seront prises en compte dans les circuits de disciplines de la catégorie Amateur Elite.

Les professionnels de l'équitation western sont invités à s'engager dans les épreuves Amateur Elite.

Les épreuves préparatoires sont exclues du Circuit Régional.



III. Calendrier des concours labellisés

Le calendrier des concours comptant pour le Circuit Régional couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année sportive en cours et il est constitué des étapes prévisionnelles suivantes :

- 11 mai : **Ecurie Roby Weber** - Restwiller (67)
- 25 mai : **Équivallée** - Albé (67)
- 28 & 29 juin : **Ferme de la Falouze** - Belleray (55)

Le Championnat Régional Amateur se tiendra lors du concours du 25 mai 2025 à **Équivallée** - Albé (67) sur les épreuves labellisées.

IV. Classements individuels sur chaque concours et attribution des points pour le Circuit Régional

Le CRE Grand-Est se chargera de mettre à jour les classements du Circuit Régional après validation des résultats régionaux transmis au CRE par chaque organisateur à l'issue de son concours. Ces résultats ne devront pas différer des résultats officiels inscrits sur <https://ffecompet.fe.com/>.

Sur chaque épreuve de chaque étape, le cavalier ou la cavalière obtient une note évaluant sa prestation. Cette note permet d'établir le classement final de l'épreuve du concours.

C'est ce classement final par épreuve qui sera pris en compte pour le calcul des points qui serviront à départager les cavalier(e)s à l'issue de toutes les étapes du Circuit Régional.

À l'issue de l'ensemble des étapes du Circuit Régional, au sein de chaque circuit de disciplines, chaque cavalier ou cavalière se verra attribuer **un pointage (voir tableau ci-dessous) selon son classement dans chaque épreuve** du circuit de disciplines concerné et pour chaque étape à laquelle il ou elle aura participé.



Tableau de points :

Classement	Points
1	20
2	19
3	18
4	17
5	16
6	15
7	14
8	13
9	12
...	...
18	3
19	2
20	1
21	1
22	1

Par exemple, le 1er au classement de chaque épreuve se verra attribuer 20 points, le 2ème 19 points, etc. Au-delà de la 20ème place, 1 seul point sera attribué.

Dans les disciplines où seul un classement est donné (Western Pleasure), le nombre de points pris en compte correspondra au **classement du cavalier ou de la cavalière selon le nombre de partants**. *Par exemple, 6 points au 1er s'il y a 6 partants, 5 points au 2ème, etc ou 3 points au 1er s'il y a 3 partants, 2 points au 2ème, etc.*

Pour les circuits de disciplines comportant plusieurs disciplines, les cavaliers ou cavalières participant à l'ensemble des disciplines sur plusieurs étapes auront davantage de chances de réunir un nombre de points plus élevé que ceux participant à moins de disciplines ou moins d'étapes.

Si un cavalier ou une cavalière a participé avec plusieurs chevaux dans une



même épreuve, seul son meilleur résultat sera pris en compte.

Seules les épreuves officielles de la FFE seront prises en compte, les épreuves préparatoires ou hors concours étant exclues.

V. Gagnant(e)s du Circuit Régional

Le premier du classement de chaque Circuit Régional de disciplines sera le cavalier ou la cavalière qui aura obtenu le **cumul de points le plus élevé** sur l'ensemble des étapes auxquelles il ou elle aura participé (peu importe le cheval ou les chevaux qu'il ou elle aura monté).

Le cavalier ou la cavalière ayant obtenu le cumul de points le plus élevé dans chaque groupe de disciplines sera désigné(e) Gagnant/Gagnante du Circuit Régional dans son circuit de discipline(s), ceci dans chacune des catégories.

En cas d'ex-æquo, le cavalier ou la cavalière ayant participé au plus grand nombre d'épreuves au sein du Circuit Régional de disciplines concerné sera classé devant. Seules les notes non éliminatoires sont comptabilisées dans ce cas.

En cas de nouvelle égalité, c'est celui ou celle qui aura obtenu la meilleure note, toutes participations confondues au sein du circuit de disciplines concerné, qui passera devant.

VI. Gagnant(e)s du Championnat Régional

Les Gagnant(e)s du Championnat Régional de chaque discipline seront les **premiers au classement des épreuves Amateur du concours labellisé Championnat Régional** par le CRE Grand-Est, à condition que leur licence FFE ait été prise auprès d'un club adhérent domicilié sur le territoire de la région Grand-Est.

Ils ou elles obtiendront le titre de **Champion ou Championne Régional(e)** pour la discipline, la division et le niveau concernés.

VII. Les cas non prévus au règlement

Les cas non prévus au règlement seront réglés par la Commission Western du CRE Grand Est.



VIII. Remises des prix

Chaque organisateur s'occupe personnellement des lots de son propre concours.

i. Championnat Régional du Grand-Est

Les cavaliers ou cavalières qui auront obtenu le titre de **Champion ou Championne Régional(e)** seront récompensé(e)s par des lots spécifiques qui seront distribués à l'issue des épreuves concernées **lors du concours qui sera le support du Championnat Régional**. Les récompenses du Championnat Régional sont offertes par le CRE Grand-Est.

ii. Circuit Régional du Grand-Est

Chaque Gagnant(e) de chaque Circuit Régional de disciplines sera récompensé par un **lot spécifique** ainsi que par le titre de **Champion du Circuit Régional** de sa catégorie et de son groupe de disciplines.

La remise des prix aura lieu lors d'un **événement spécifique en présentiel**. Date et lieu seront communiqués sur les réseaux sociaux et le site web du CRE www.cregrandest.com et les Gagnant(e)s seront **avertis par courrier électronique** (vérifiez que l'adresse de courrier électronique de votre Page de cavalier FFE soit à jour).

IX. Droit à l'image

Les cavaliers ou cavalières participant au **Circuit Régional CRE Grand-Est** sont susceptibles d'être pris en photos, y compris hors compétition, lors d'événements publics organisés ou labellisés par le CRE Grand-Est.

En s'engageant sur ces épreuves, le cavalier ou la cavalière autorise d'avance à titre gratuit le Comité Régional d'Équitation Grand-Est à diffuser ses photos associées à son nom sur le site web ou les réseaux sociaux ou tout autre document édité pour la promotion du **Circuit Régional CRE Grand-Est**.



X. Avantages et engagements des organisateurs

Les épreuves support du Circuit Régional bénéficieront d'aides financières et/ou en nature telles que décidées par la Commission Western sous réserve d'adhésion et de conformité à la Charte Organisateur ainsi que d'une communication spécifique par le CRE.

CIRCUIT RÉGIONAL WESTERN DU GRAND-EST 2025

11 MAI Écurie Roby Weber Restchwiller (67) Circuit départemental club ▶▶▶	28 & 29 JUIN Ferme de la Falouze Belleray (55) Champ. départemental club Circuit départemental club ▶▶▶
25 MAI Équivalée Albé (67) Champ. régional amateur Champ. départemental club Circuit départemental club ▶▶▶	DIVISIONS AMATEUR & CLUB

BAS-RHIN MEUSE FFE

Rédaction : Commission Western CRE Grand-Est
Contact : western.grandest@gmail.com